

Le Jour, 1953
24 Mai 1953

PROPOS DOMINICAUX : LES LIENS SPIRITUELS

Les liens spirituels entre un pays et un autre peuvent avoir plus de force que les liens mêmes de la vie matérielle commune et du sang.

Cela, de plus en plus on le sait, de mieux en mieux on le voit. **On voit que les affinités profondes sont celles de l'âme et d'une commune nourriture de l'esprit.**

De là vient le sentiment qui fait qu'on aime un autre pays, qu'on aime un autre peuple ; ou qu'on ne l'aime pas.

C'est ainsi qu'on peut être un étranger pour son voisin de palier et un frère pour une âme lointaine.

De même qu'on peut aimer une femme étrangère sans renier les siens, on peut aimer une culture étrangère et un pays étranger. **L'avenir de l'humanité, l'avenir des civilisations supérieures est dans de telles amours qui attestent l'unité du monde.**

Un peuple dans son ensemble peut chérir un autre peuple et, si loin qu'il soit, associer son destin au sien, pourvu que ce ne soit pas une passion injuste, un fanatisme inavouable qui l'anime. **Pour les peuples faibles et pour les peuples forts, c'est la vérité la plus haute. C'est alors l'attachement d'une âme collective à une autre, d'une sagesse à une autre, d'une sensibilité à une autre enfin.**

A nos yeux, comme au regard de tout esprit libre de ses jugements, **il n'y a rien d'étrange, rien de choquant, sous réserve de la sauvegarde des indépendances fondamentales**, dans une formule politique comme celle du Commonwealth britannique, ou de l'Union Française, ou de la Ligue arabe, ou d'une union européenne qui se dessine et s'affirme. Tout est que cela se fasse par le libre consentement, sans préjugés et les contraintes, en vertu de la loi suprême de solidarité et d'amour.

Là où la raison commence, le cœur finit par consentir quand rien ne le violente. Un Commonwealth du genre anglais est plus légitime sans doute qu'une « Organisation des Nations-Unies » où la désunion éclate. **Une fraternité nationale se défend et se recommande même.** Et que sont les naturalisations sinon l'équivalent de « l'adoption » du droit civil avec sons sens admirable de paternité et de filiation élective ?

L'art et la force d'une nation, grande ou petite, est de se rendre exemplaire, d'arriver à un pouvoir de séduction sur d'autres peuples, d'autres nations, pour leur faire désirer une formule politique et sociale d'intimité, de tendresse réciproque, de respect, d'admiration, de coopération. Et quel peuple encore peut choisir la solitude sans folie ?

Le rêve est de pouvoir, dans l'espace et dans le temps, lier des destinées, harmoniser des pensées, des traditions, des connaissances, des arts, des amours enfin. Pour élargir leurs horizons, les Arabes n'ont aucune raison d'aller s'égarer dans des contrées dont ils ne savent rien. Avec la variété merveilleuse et complémentaire de ses cultures, leur mer natale leur tend les bras. Elle a pour eux aussi des chants d'amour.